



Photo: Ioanna Berthoud-Papandropoulou

## Archives Jean Piaget | Séminaire interdisciplinaire | 2021

### Recherches et applications pédagogiques

**Mercredi 28 avril**

**De l'éducation fondée sur les preuves aux preuves fondées sur les pratiques éducatives.**  
par Philippe Dessus, Professeur, Université Grenoble Alpes



**Philippe Dessus** (<http://pdessus.fr>), est professeur des universités en sciences de l'éducation à l'université Grenoble Alpes, France, et membre du Laboratoire de Recherche sur les Apprentissages en Contexte, LaRAC (EA 602) de la même université, laboratoire qu'il a dirigé de 2013 à 2016. Dans ses recherches, il examine les effets de rétroactions automatiques sur l'apprentissage et l'enseignement, par exemple en lien avec la compréhension de cours, ou bien la lecture de textes. Il est impliqué dans la conception du système *ReaderBench* (<http://readerbench.com>), en collaboration avec des informaticiens de l'université Polytechnique de Bucarest, Roumanie, délivrant de nombreuses rétroactions (complexité textuelle, analyse des stratégies de lecture, des contributions dans des discussions) à des apprenants

et des enseignants. Il s'intéresse également à la qualité des interactions enseignant-élèves aux différents niveaux d'enseignement et participe à la construction d'une salle de cours ambiante pour le développement professionnel des enseignants.

#### Résumé de la conférence

Depuis une vingtaine d'années, le courant de l'éducation fondée sur les preuves (EFP) s'intéresse à compléter et enrichir la pratique professionnelle des enseignants par le recours à des preuves de standards scientifiques élevés. Ce courant a été mis en avant dans diverses politiques (e.g., étasunienne avec le No Child Left Behind Act) et rapports (e.g., le récent rapport du Conseil scientifique de l'éducation nationale, 2020), et a fait également l'objet de certaines controverses (cf. Gausse, 2020 pour une synthèse et Bryk, 2017 et ses commentateurs).





Photo: Ioanna Berthoud-Papandropoulou

[résumé de la conférence de P. Dessus, suite]

Nous essaierons d'apporter certaines clarifications à ce débat, en commençant par évoquer ce qui rend le milieu scolaire spécifique et difficile à étudier, puis nous présenterons quelques conditions nécessaires et possiblement suffisantes pour que l'EFP puisse être considérée comme opérationnelle : – ce qu'est une pratique d'enseignement et ses possibles effets ; – les sources inspirant ces pratiques ; – leur utilisabilité et acceptabilité en contexte ; – les liens nécessaires entre la pratique et la théorie et les recherches déjà réalisées (e.g., Dessus & Besse, 2020).

Nous terminerons par décrire le fonctionnement des Ateliers profs chercheurs (Centre de recherches interdisciplinaires, Univ. de Paris, <https://profschercheurs.cri-paris.org/>), un dispositif de recherche collaborative ouverte permettant à des collectifs d'enseignants d'identifier des défis, puis des actions pour relever ces derniers, actions qui seront implémentées en contexte de classe. Des retours d'expérience seront ensuite partagés, présentant des preuves montrant l'état d'avancement du défi. Des synthèses validées par les pairs sont enfin produites, synthèses qui permettront de fonder les défis suivants. Nous discuterons de cette expérience et montrerons qu'elle correspond à la mise au jour de preuves fondées sur la pratique éducative, telle que préconisée par Cook *et al.* (2012) : – utiliser des données locales et les narrations des professionnels, – favoriser une approche *bottom-up* en partant de petits groupes de praticiens motivés travaillant collaborativement ; – conduire des recherches rigoureuses qui révèlent des preuves fondées sur la pratique.

### Lecture proposée

Jeune, N., Dessus, P., & Atal, I. (2020). *L'éducation fondée par les preuves*. Grenoble : Univ. Grenoble Alpes, accédé le 5 janvier 2021 à <http://espe-rtd-reflexpro.u-ga.fr/docs/sciedu-general/fr/latest/ens-preuves.html>

